

(selon l'arrêté du 24/12/2021)

Formation CONTINUE FOAD

DURÉE : 1 journée soit 7 heures - **PRIX** : 99 € net de TVA - **Référent Formation** : Expert, Technicien

OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire
- Acquérir les méthodologies adaptées à la recherche de Parasites et de Termites
- Rappel des nouveautés législatives, réglementaires ou normatives ainsi que des évolutions technologiques

PÉDAGOGIE

- **MOYENS** FOAD
Plateforme LMS SPOT

Assistance en ligne : formateur compétent dans le domaine
Contact par mail uniquement : foadassistance@adi-formation.com
Réponse sous 24 heures les jours ouvrés

VALIDATION

- **ÉVALUATION** Test de positionnement de 5 questions
Questionnaire à choix multiples (QCM) de 15 questions. (Un repêchage possible)
- **SANCTION VISÉE** **Délivrance d'une Attestation Individuelle de Fin de Formation**
Si note QCM > 10/20
- **SUIVI** Certificat de réalisation
Attestation de formation conforme aux exigences de l'Arrêté du 24 décembre 2021

PRÉ-REQUIS

Langue française : Comprendre, lire et écrire
Être certifié dans le domaine (en tête de programme) à compter du 01/01/2020

- **Exigences réglementaires :**

Formation d'une journée entre le début du cycle et la fin de la quatrième année du cycle.
Et moins de 18 mois avant la fin du cycle de certification.

PUBLIC

- Tous publics

PROGRAMME RÉGLEMENTAIRE DE LA FORMATION

I. Cadre général

- Réglementation

II. Le Bois

- Dans la Constitution de l'Immeuble Bâti
- Propriétés physiques
- Classes de Service et Durabilité
- Reconnaissance et matériau Biodégradable

III. Les Insectes

- Familles : Coléoptères - Hyménoptères - Isoptères (Termites)
- Les insectes à larves Xylophages et Traitements : ILX de Bois Sec et Traitements : ILX de Bois Frais
- Les insectes nidificateurs
- Les Termites :

Catégories et espèces - localisation / Morphologies et Fonctions

IV. Travaux pratiques

V. Validation

Évaluation des acquis par le biais de Questions à choix multiples (QCM)